

Benoît DECREUSE  
1 Rue du Neuf Septembre  
25480 MISEREY SALINES  
cd

# CDS INFO 25

COMITE DEPARTEMENTAL DE SPELEOLOGIE  
DU DOUBS



Numéro 35 Juin 96

## BRAVO MARYSE

Une première dans le PSD ( Paysage Spéléo du Doubs ), un spéléo, plutôt une spéléo dirigeante a reçu une récompense officielle par le Conseil Général et le Comité Départemental Olympique et Sportif, pour ses bons et loyaux services. La cérémonie de remise des récompenses nommée "**Trophée des Champions du Doubs**" s'est déroulée le 05/02/96. Malheureusement, notre dirigeante particulièrement méritante, avait été oubliée dans les invitations. C'est donc par des voies détournées qu'elle a reçu son trophée ainsi que des cadeaux.

Félicitations à notre secrétaire : Maryse BRUGGER.

## SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
EDITORIAL.....	3
NOUVELLES DU CDS.....	3
• Jeunesse et Sport.....	3
• Commission Encadrement.....	3
• ORGANISATION DE MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES.....	4
• 1 Rencontres d'OCTOBRE.....	4
• 2 Journées d'Etudes EFS 1996.....	6
• Appel aux Volontaires.....	6
• Programme prévisionnel.....	7
• Nouvelles de la Commission Plongée.....	7
• Encadrement rémunéré en CVL et Diplomes Fédéraux.....	9
• PROTECTION : Les Grottes de BOURNOIS.....	10
NOUVELLES DE LA FEDERATION.....	12
• Conventions d'accès aux sites Spéléo.....	12
• Nouveau Bureau et Comité Directeur.....	13
• Les Cahiers du CDS.....	14
• Rapport Moral 1996.....	14
• Rapport d'Orientation 1996.....	16
COULEUR SEPIA.....	18
• Appel à Vos Archives.....	18
NOUVELLES DES CLUBS.....	22
• GSAM : Source du Dard (Sancey le Grand).....	22
• ASCR GSAM.....	22
• GS La Roche / Contribution à L'inventaire.....	23
REVUE DE PRESSE.....	25
• Pollutions Agricoles.....	25
NOUVELLES DE LA LIGUE.....	28
• Congrès Spéléologique.....	28

*Redaction* :; Claude PARIS ; Pascal FREY

*Correspondance*: P. FREY 37 av butterlin 25110 Baume les Dames.

Abonnement à CDS INFO 25

4 Numéros 55 Francs

NOM Prénom

Adresse

CP Ville

Paiement à l'ordre du CDS 25 à renvoyer à Pascal FREY 25110 Baume les Dames

## EDITORIAL

**A**u cours de ce trimestre, beaucoup de nouvelles sont tombées: des engagements, des votes et décisions importants, des conclusions de projets majeurs. Bref, ça bouge dans la motte spéléo! Pour les mauvaises nouvelles, notre candidature pour l'organisation des rencontres 1995 (les ateliers des enseignants de spéléologie n'a pas été retenue).

Pour les nouvelles qui inquiètent, tous les présidents (Clubs, CDS, Ligues) sont dévotés très inquiets et ont dû déclarer l'activité de leur établissement.

Les brevets (initiateurs) ne peuvent plus encadrer ou animer autres réunions et centres de vacances ou de loisir.

Pour les bonnes nouvelles nous avons:

- La signature des conventions de gestion des grottes de Belfort.
- Le choix du site d'Oselle pour organiser les Rencontres d'Octobre.
- L'organisation des journées d'études de l'EPS à Mandeure.
- La publication du tome 3 de l'inventaire.
- Un congrès régional à Montrond le Château en octobre.

... Ce nous promet un bel automne

Paris-claude

## NOUVELLES du CDS

### Jeunesse et Sport

Dans le cadre du Fond National pour le Développement du Sport, Jeunesse et Sport nous avons cette année une subvention départementale de 4500F ( Rappel : 5000F en 1994 ). Tous les clubs ayant relevé un dossier de subvention à remplir & seulement fort renvoyé dans les délais:

Il s'agit de: GS. Monthélard  
GSA. Mandeure  
GS Clerval Dautin  
GC Plateau de Montrond  
GS Faisseau Saintois  
GS la Roche

\* Pour solliciter une subvention FNDS, il est obligatoire d'avoir un agrément jeunesse et sport ( ce dossier demandé en cours ). A ce jour 4 clubs ne sont toujours pas agréés.

### Commission Encadrement

#### Compte rendu du Stage Technique du 30 - 31 Mars 95

Durant le week-end du 30-31 mars 95 s'est déroulé au refuge de Montrond le Château un w-e technique accueillant 9 participants de divers clubs du Doubs et du Jura.

La matinée du samedi a été consacrée à l'accueil et à la présentation du matériel.

L'après midi un entraînement en falaise ( Grande Doline ) est organisé afin d'évaluer le niveau de chacun. Le dimanche, trois équipes se sont partagées l'équipement du gouffre de la combe de Malvaü, gouffre du Grand Dard et le puits d'entrée du gouffre de Vauvrogier.

Chaque participant a reçu un rapport de stage.

Ont assuré l'Encadrement:  
Bailly Grandvaux Noel  
Halliez Denis  
Rias Jean-marie

L'intendance  
Bugger Maryse et RUE sandra

## ORGANISATION DE MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES

---

Conformément aux orientations prises à l'AG de Jougne, deux manifestations d'ampleur nationale se dérouleront dans le Doubs en 1996.

### 1 Rencontres d'OCTOBRE

---

## Les RENCONTRES D'OCTOBRE du SC PARIS

se dérouleront les 05 et 06 OCTOBRE 1996

## à OSSELLE 25

---

Le Thème Principal sera : **Les remplissages Détritiques** (argiles, sables galets et blocs etc...dépot et évolution)

Véritable lieu d'échanges d'idées et de réflexions sur la compréhension des grottes ce sera aussi pour les spéléologues explorateurs une occasion de présenter leur récentes découvertes.

Vous avez là une occasion de vivre à un Week-end original et intéressant. Le CDS 25 souhaite que tous les clubs participent activement en présentant leurs travaux les plus significatifs.

Du temps sera réservé probablement le samedi en fin d'après midi pour les interventions des spéléos du Doubs.

Toutefois pour répondre aux impératifs d'organisation le formulaire d'inscription ( joint en annexe) doit être renvoyé obligatoirement au

SPELEO CLUB de PARIS  
Rencontre d'Octobre 1996  
Club Alpin Français  
24 Avenue de Laumière  
75019 Paris



## ORGANISATION DES RENCONTRES D'OCTOBRE

### FINALITES

Pour faire le point de l'actualité concernant l'exploration et la recherche en spéléologie physique et karstologie, le Spéléo-Club de Paris organise une Rencontre annuelle, axée sur deux thèmes :

#### 1/ TRAVAUX RECENTS

Chaque participant peut faire UNE présentation concernant une exploration ou des travaux récents. Le temps d'intervention est de 10 minutes, permettant de présenter environ 5 à 6 documents, diapositives ou rétroprojections; questions et discussion durent également 10 minutes. Ces interventions sont matérialisées par un texte de DEUX PAGES, TITRE ET FIGURES COMPRISES, mais sans résumé, PRETES POUR LA REPRODUCTION, remises au plus tard durant la Rencontre.

#### 2/ THEME D'ACTUALITE

Chaque participant peut faire UNE intervention sur le thème d'actualité proposé pour la Rencontre, avec la même présentation (orale et écrite) que celle sur les travaux récents.

Selon la participation, des souplesses seront trouvées par rapport à cette organisation rigide : interventions plus longues ou plus nombreuses, groupement d'interventions; en respectant les objectifs de la Rencontre.

### ORGANISATION MATERIELLE

L'inscription des membres participants et correspondants couvre les frais d'organisation et l'envoi des Actes. Les textes des correspondants sont présentés en séance.

Les Actes sont la reproduction des textes fournis par les auteurs; ils sont diffusés dans les deux mois suivant la Rencontre.

Les Assistants peuvent prendre part aux discussions, mais ne font pas de communication et ne reçoivent pas les Actes; les membres du Club ou du CDS organisateur bénéficient de l'entrée libre comme Assistants.

L'exposition de documents et la vente de publications spéléologiques sont prévues.

### CONCEPTION GENERALE DES RENCONTRES D'OCTOBRE

Le Spéléo-Club de Paris souhaite assurer la continuité des Rencontres d'Octobre (diffusion de l'information, inscriptions, publication et envoi des Actes).

Mais le lieu de cette manifestation se déplace chaque année, avec un Groupe ou un Collègue organisateur non parisien. Jacques CHOPPY est chargé de la coordination générale des Rencontres d'Octobre.

2 Journées d'Etudes EFS 1996

---

## Les JOURNEES D'ETUDES 1996 de L'EFS

se dérouleront les 9.10.et 11 NOVEMBRE 96

à MANDEURE 25

---

L'organisation de ce rassemblement sera assurée par le CDS du DOUBS conjointement au GSAM

Lieu : Centre polyvalent de Mandeuire

*Le thème principal en sera*

---

### L'ACCES AUX CAVITES

---

mais aussi au programme des réflexions sur:

- l'évolution du brevet de Moniteur Fédéral
- l'équipement en fixe des cavités
- Les moyens audio-visuels dans l'enseignement de la spéléo

Ces journées sont ouvertes aux brevetés. Le CDS souhaite que tous les brevetés du Département puissent profiter de ce week-end et viennent assister à une ou plusieurs journées selon leur disponibilité.

---

#### *Appel aux Volontaires*

---

Le CDS et le GSAM ont à charge d'organiser l'hébergement . Nous devons donc préparer les repas et prévoir les repas pour une centaine de personnes. Nous lançons donc un appel aux éventuels volontaires qui pourraient venir donner un coup de main pour la préparation des repas , le service, la plonge... D' avance MERCI.

Programme prévisionnel

---

Samedi 9 novembre

- 14 h - 17 h = Réunion du Comité Directeur EFS  
Accueil des participants
- 18 h = Apéritif d'ouverture des Journées d'Etudes
- 21 h = Présentation documents vidéos, logiciels informatiques, CD Rom (?) pour l'enseignement de la spéléologie.

Dimanche 10 novembre

- Matinée =** Tables rondes  
- Le stage Monteur fédéral Faut-il intégrer une évaluation des connaissances générales aux tests techniques ? Les techniques de pointe évaluation et/ou formation ? Outils d'évaluation actuellement utilisables ?  
- L'équipement en fixe des cavités Aspects techniques ? Aspects juridiques ?
- Après-midi =** L'accès aux cavités visite de la grotte de Milandre (Suisse)  
Accès contrôlé par un club, traversée partiellement aménagée (sous réserve d'autorisation accordée !)
- Soirée =** Débat "libre accès pour tous ou libre accès aux fédérés ?"  
La nouvelle délégation fédérale "Conservatoire du milieu souterrain"

Lundi 11 novembre

- Matinée =** Questions-reponses avec la nouvelle Direction de l'EFS

Nouvelles de la Commission Plongée

---

**COMMISSION PLONGEE :**

Recréée en 1996, elle s'est défini pour cette année trois objectifs principaux :

- recensement des plongeurs du département, en vue d'organiser des rencontres ou des explorations communes,
- catalogue des phénomènes karstiques plongeables du département,
- dans le cadre du S.S.F., rassemblement du maximum de données utiles en cas de secours en siphon.

Cela comprend en particulier :

- la mise à jour des fiches signalétiques individuelles éditées par le S.S.F., permettant en cas de secours de connaître les moyens matériels et humains immédiatement disponibles sur le département,
- l'établissement d'un fichier "un siphon / un plongeur", afin de savoir quels sont les plongeurs connaissant le mieux le siphon concerné et capables d'intervenir dans des conditions de secours.

**RESPONSABLE :**

**GUIGNARD Stéphane**  
9, rue de Turenne

☎ dom : 84 22 34 69 ☎ trav : 84 58 46 64  
90000 BELFORT

Merci de renvoyer à la commission Plongée  
la fiche de recensement page suivante  
ou jointe en annexe

"Recensement" des plongeurs spéléo plongeant (jusqu'ici c'est normal) sur le Doubs.

Questionnaire remis à chaque club spéléo - 2ème version.

- Merci de transmettre à tout plongeur individuel de votre connaissance -

REMARQUE : il est souhaité que les vieux de la vieille et les plongeurs occasionnels répondent aussi : ce n'est pas parce qu'on plonge peu ou plus du tout qu'on ne connaît pas bien certains siphons...

Ce questionnaire a pour but de collecter quelques infos pour :

- 1) d'éventuels secours (mise à jour des fiches signalétiques du Spéléo Secours Français et établissement d'un dossier "un siphon / un plongeur")
- 2) d'éventuelles rencontres entre plongeurs, sous la forme que vous désirez et leur ferez prendre (dans l'eau des siphons ou celle ~~de~~ du Pontarlier par exemple)

Nom du club :

Le Plongeur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. domicile :

travail :

répondeur O / N

*Merci de remplir les renseignements ci-dessous :*

( ) J'ai déjà envoyé une fiche signalétique SSF, pouvant être utilisée en cas d'intervention en plongée souterraine, à R. LEPENNEC ( ), J. MICHEL ( ), ( ).

( ) Je désire recevoir une fiche vierge pour le faire ou mettre à jour ma fiche.

*Et pour me permettre de mieux vous connaître ...*

Je plonge depuis : 19 \_\_ \_\_. J'ai plongé entre 19 \_\_ \_\_ et 19 \_\_ \_\_.

Fréquence moyenne : \_\_ fois / mois. J'ai plongé #\_\_ siphons et en connaît #\_\_ bien.

Je pratique : ( ) la visite ( ) l'explo

Je plonge plutôt ( ) en fond de trou ( ) les résurgences

( ) partout où il y a de la 1ère à faire.

Plongées usuelles : Profondeur :

Longueur :

Je plonge ( ) seul ( ) avec :

Ce que j'attends d'une commission plongée sur le département :

P.S. : l'élaboration d'un fichier "un siphon / un plongeur" est en cours. Je compte sur vous pour me signaler là-dessus les siphons que vous connaissez bien et reprendrai contact avec vous.

Merci de renvoyer ce questionnaire avant fin juin à :

Stéphane GUIGNARD (Responsable COMMISSION PLONGEE CDS 25)

9 rue de Turenne 90000 BELFORT Tél. D:84.22.34.69 T:84.58.46.64 Fax:84.21.09.71

## Encadrement rémunéré en CVL et Diplômes Fédéraux

### Vive le bénévolat

Le niveau d'exigence des diplômes fédéraux homologués pour l'encadrement rémunéré des activités spéléologiques en Centre de Vacances et de Loisirs a été modifié

Aujourd'hui seul le titulaire d'un Brevet d'Etat pourra encadrer contre rémunération dans des cavités de Classe 4.

Ci après L'extrait du bulletin Officiel précisant les obligations d'encadrement et d'organisation de l'activité spéléologique en CVL.

Ainsi qu'un commentaire de l' EFS sur le sujet.

Aussi il ne faudrait pas aujourd'hui que cette nouvelle loi et ses conséquences, démotive demain les futurs candidats à l'INITIATEUR dans les clubs.

*BULLETIN OFFICIEL DU MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
Extrait de l'arrêté du 08 décembre 1995 relatif aux modalités d'organisation et d'encadrement  
de certaines activités sportives en Centres de Vacances et de Loisirs*

## SPELEOLOGIE

### DEFINITION

L'activité spéléologique consiste en la découverte des cavités naturelles du sous-sol, que celles-ci soient connues et répertoriées ou qu'il s'agisse d'en explorer des nouvelles.

Les cavités naturelles sont classées en 4 catégories :

- Classe I : caverné aménagée pour le tourisme.
- Classe II : cavité ou portion de cavité de type horizontal pouvant présenter quelques passages étroits et ne nécessitant aucun matériel autre qu'un casque muni d'un éclairage efficace.
- Classe III : Cavité ou portion de cavité dont le total des verticalités n'excède pas quelques dizaines de mètres (en plusieurs puits de préférence). En cas de présence d'eau, celle-ci doit être calme et peu profonde absence de risque de crue.
- Classe IV : autres cavités

La pratique de la spéléologie en cavité de classe IV est interdite aux moins de douze ans.

### ENCADREMENT

#### Qualifications ou diplômes exigés

La visite des cavernes aménagées pour le tourisme doit répondre aux mêmes conditions d'encadrement que les activités pédagogiques habituellement pratiquées dans les Centres de Vacances.

L'encadrement pour la visite ou l'exploration des cavités de classes II à IV exige la possession du brevet d'Etat d'Educateur Sportif (BEES) option spéléologie ou du Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Technicien de la jeunesse et des sports (BAPAAT) avec le support technique spéléologie (dans la limite de ses prérogatives). Toutefois en classe II et III, l'encadrement pourra également être assuré, dans la limite de ses prérogatives, par le titulaire d'un diplôme délivré par la fédération française de spéléologie.

#### Effectifs

Encadrement du groupe par deux adultes au moins.

Limitation du groupe à huit mineurs si des difficultés doivent ralentir la progression.

### CONDITIONS D'ORGANISATION ET DE PRATIQUE

#### Préparation

Reconnaissance préalable de la cavité

Se renseigner sur l'hydrologie de la cavité et les conditions météorologiques.

Laisser au centre les références de la cavité, l'itinéraire et la liste des participants.

#### Equipe

Equipe individuelle conseillée : casque avec jugulaire et éclairage efficace

Matériel de secours adapté au type de cavité : deux ensembles de poulie-bloqueur, couvertures de survie, cordes supplémentaires

#### Sécurité

Les règles de prudence sont établies en fonction des conditions de l'exploration et du niveau des pratiquants

*Au regard du BEES 1er degré option spéléologie, chacun mesurera l'impolitesse de cet arrêté alors qu'ils sont eux-mêmes instructeurs fédéraux de l'encadrement en cavités de classe IV dans les CVL, siage en situation au sein de la FFS.*  
*Enfin, on cherchera en vain dans ce document la moindre incitation à une approche écologique et responsable du milieu souterrain, élément pourtant fondamental pour la protection des cavités. Il est regrettable, comme nous l'avons demandé avec insistance, que soient publiées intégralement les recommandations fédérales intitulées spéléologie et sécurité.*

**PROTECTION : Les Grottes de BOURNOIS**

**La convention vient d'être signée** (c'est tout chaud) une présentation plus détaillée vous sera probablement présentée dans le prochain CDS INFO

En complément d'information au compte rendu de réunion tenue en mairie de Bournois le 29/01/96 (CDS INFO N°34 p 20) , Vous lirez ci -dessous l'avis du chef de Service Départemental de l'Architecture du Patrimoine et du Paysage.

Réf. FR/63/96

Objet : **Commune de BOURNOIS.**  
sauvegarde des grottes de la Baume (site classé 23 mai 1912)

Besançon, le 6 février 1996

Monsieur le Maire,

Durant la réunion de travail du 29 janvier 1996 en mairie de BOURNOIS, les membres d'associations (dont des spéléologues) nous ont fait part de leurs inquiétudes justifiées quant à la sauvegarde de ce site classé (23 mai 1912).

Dépôts d'immondices, camping sauvage, feux non autorisés, présence d'une centaine d'individus qui ont vécu près de trois jours sous terre (feux, nuisances sonores pour la faune cavernicole, dépôt d'ordures...) sont des exemples parmi d'autres altérant considérablement l'état de ces grottes.

Une prévention doit être effectuée aux abords du site (ou en son sein) par la présence :

- . de panneaux d'information ou d'interdiction (camping, feux),
- . poubelles ou containers recevant des ordures,
- . grillages ou barrières entourant les voies d'accès.

Les autorités compétentes ont le devoir de faire respecter les législations en vigueur en réprimant plus sévèrement toute atteinte à la pérennité du site.

L'idée d'une convention entre la municipalité de BOURNOIS et le Centre Départemental de Spéléologie reçoit de notre part un avis favorable sous réserve que celle-ci de par son contenu respecte les textes législatifs.

Des personnes bénévoles se proposent de nettoyer ce site. Il est nécessaire que cette action bénéfique soit accompagnée de mesures préventives et répressives pour qu'elle soit réellement efficace dans le temps.

Une visite du site avec les différentes parties concernées s'avère nécessaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

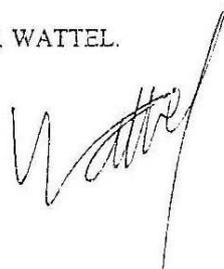
M. WATTEL.

Copies

DIREN

Centre Départ. de spéléologie

M. BRUN Roland - 13 rue des Poiriers - 25700 - VALENTIGNEY



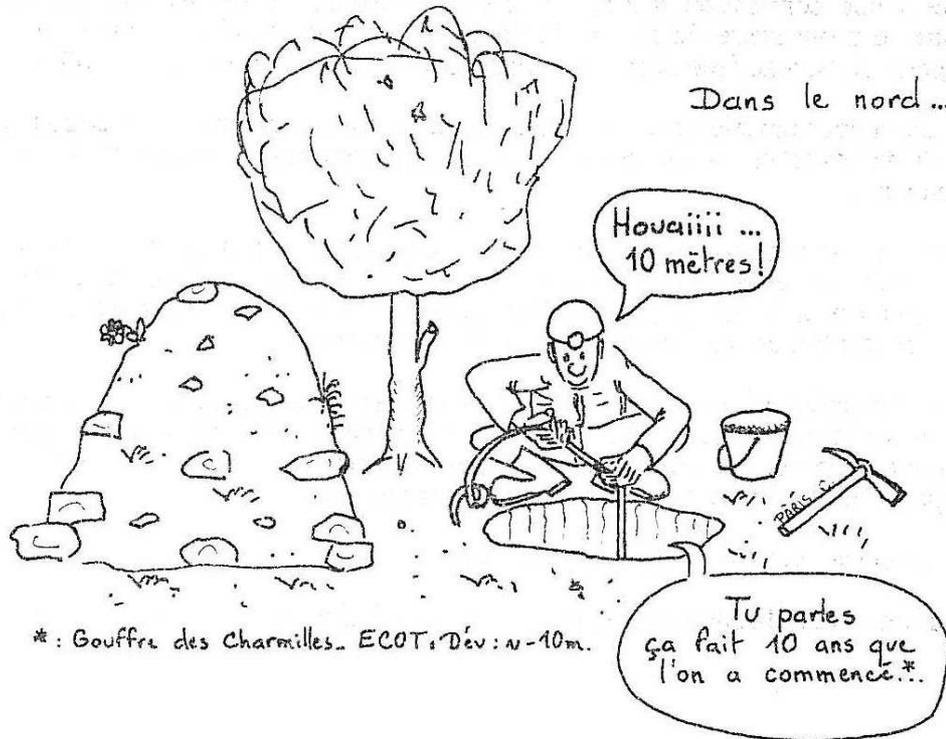
Dans le Doubs, la spéléo est une activité des plus ingrates!  
La preuve ...

Dans le sud ...



\* : Gouffre du Franc.. RUREY, - 90m.

Dans le nord ...



\* : Gouffre des Charmilles.. ECOT, Dév: n-10m.

## NOUVELLES DE LA FEDERATION

### Conventions d'accès aux sites Spéleo.

Nous reproduisons ci après un courrier de la fédération rappelant la nécessité de soumettre tout *projet de convention d'accès aux sites spéléologiques* au bureau fédéral et ses différentes commissions (statuts, assurances, protection...) pour avis et expertises et surtout pour éviter toutes mauvaises surprises.

Le CDS 25 s'inscrivant parfaitement dans cette logique, n'a pas manqué ni négligé ces consultations dans ses travaux préparatoires au *projet de gestion et de réhabilitation du site des grottes de BOURNOIS* (CDS info25 n°34 pages: 6-20-21) .Ce qui peut expliquer aussi les délais longs dans son aboutissement.

DD/MCH/96-74  
Damien DELANGHE  
Président de la F.F.S.

Aux Présidents de C.D.S.

Paris, le 21 février 1996

Objet : Conventions d'accès et d'usage

Monsieur le Président,

Face à l'émergence de nombreux problèmes d'accès aux sites de pratique, une excellente méthode semble se répandre rapidement parmi les clubs, Comités Départementaux et Régionaux : la mise en place d'une convention d'accès, d'usage, d'étude, ... entre les spéléologues d'une part et de l'autre le propriétaire, le gérant, l'exploitant, l'autorité publique (commune, Etat) ou les autres usagers. Le Bureau fédéral en est souvent informé. Son avis est parfois sollicité avant la signature.

Je tiens à vous rappeler deux principes que je vous invite à faire respecter pour éviter des situations conflictuelles telles que celles que nous sommes obligés de relater dans les numéros récents de Spelunca.

1) Une convention passée par un club n'engage que celui-ci. C'est une mauvaise solution. Une convention signée au nom de la F.F.S. par son représentant local avec l'accord du Bureau fédéral engage toute la communauté spéléologique et donne à tous les pratiquants de France des droits et devoirs identiques vis-à-vis des lieux sous convention.

2) Le projet de convention soumis au Bureau sera immédiatement transmis pour expertise aux commissions concernées (Statuts, Assurances, éventuellement Environnement, Secours, Enseignement, etc...) ainsi qu'au juriste de la Fédération. Vous serez ainsi à l'abri de mauvaises surprises et tous les textes seront cohérents entre eux.

Je compte sur votre collaboration et demeure à votre disposition pour tout problème spécifique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments dévoués.

Damien DELANGHE  
Président de la F.F.S.

P/O 

Nouveau Bureau et Comité Directeur

## FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE

*Président d'honneur*  
MARCHAND Géo                      Tredède 46330 CABRERETS                      65.30.22.48.

BUREAU FEDERAL

*Président*  
VIALA Claude                      3, Impasse du Square 34820 TEYRAN                      67.70.23.37.

*Président-Adjoint*  
LEGARCON Raymond                      Revers de la Sure - Le logis neuf 13190 ALLAUCH                      91.07.15.27.

*Vice-Président*  
VAUTIER Pascal                      La Haute Voie 27560 LA POTERIE MATHIEU      Fax : 32.57.21.86.                      09.27.86.92.

*Secrétaire Général*  
PIOTROWSKI Jean                      36, rue des Dats 51520 ST MARTIN / PRE      Fax 26.70.54.56.                      26.21.12.56.

*Secrétaire Général Adjoint*  
CLAUZON Jacques                      7, rue Font des Barrys 34190 GANGES                      67.73.96.27

*Trésorier*  
LUBRANO Yves                      18, rue Guiglionda de Ste Agathe 06300 NICE tél / fax/ répondeur  
travail                      93.54.69.66.  
92.04.08.80.

*Trésorier adjoint*  
ORSOLA Jacques                      37, rue du Bon Pasteur 69001 LYON                      Fax 78.39.15.19.                      78.27.35.18.

COMITE DIRECTEUR F.F.S.

BOISLAIGUE Roger	7, rue du Lavoir 78730 LONGVILLIERS	(1)30.41.30.43.
BOSCH Hervé	150, Boulevard de Badsalzufien 12100 MILLAU	65.61.10.37.
CLAUZON Jacques	7, rue Font des Barrys 34190 GANGES	67.73.96.27.
DELANGHE Damien	124, rue du Tondu 33000 BORDEAUX	56.96.20.77.
DUVERNOIS Mireille	4, Le hameau du stade 34270 ST MATHIEU	67.55.38.81.
GAGNAGE Sandrine	Ecole Publique 07200 SAINT ETIENNE DE BOULOGNE	75.87.11.47.
LANGBOUR J.Marie	6, Allée des Cerisiers 76360 PISSY-POVILLE	35.91.57.71.
LHOMOND Jérôme	Rue de la Forge 12520 PAULHE	65.59.04.87.
LEGARCON Raymond	Revers de la Sure Le Logis Neuf 13190 ALLAUCH	91.07.15.27.
LIPS Bernard	4, Avenue Salvador Allende 69100 VILLEURBANNE	
LUBRANO Yves	18, rue Guiglionda de Ste Agathe 06300 NICE      Trav : 92.04.08.80. tél /fax	93.54.69.66.
MAGNIN Laurent	5, Allée des Frères Lumière 94410 SAINT MAURICE	(1)48.86.24.42.
ORSOLA Jacques	37, rue du Bon Pasteur 69001 LYON      Fax 78.39.15.19.	78.27.35.18.
PIOTROWSKI Jean	36, rue des Dats 51520 ST MARTIN/PRE	26.21.12.56
POSSICH Joël	63, rue Louis Becker 69100 VILLEURBANNE      Tél /fax	78.84.76.84.
VAUTIER Pascal	La Haute Voie 27560 LA POTERIE MATHIEU      fax : 32.57.21.86.	09.27.86.92.
VERLUT Romain	10, rue d'Ernemont 76000 ROUEN	35.07.04.25.
VIALA Claude	3, Impasse du Square 34820 TEYRAN	67.70.23.37.
VIDAL Olivier	3, rue Elie Vernet 38000 GRENOBLE	76.43.48.74.

## Les Cahiers du CDS

Les Clubs trouveront joints à ce numéro les fascicules 7 et 8 des CAHIERS du CDS intitulés respectivement

- ⇒ Les accidents spéléologiques de 1985 à 1995
- ⇒ L'organisation d'une expédition à l'étranger

Une large diffusion de ces dossiers d'information au sein de votre association est souhaitable.

## Rapport Moral 1996

Nous nous étions engagés devant l'A.G. de ROUEN sur la base du rapport d'orientation. Nous y avons donc prioritairement concentré nos efforts, sans pour autant négliger le quotidien, ni les actions qui se présentaient au fur et à mesure du temps.

### L'ACCES AUX CAVITES:

C'est un point très important, j'irais même jusqu'à dire vital pour notre activité. De toute part et de plus en plus souvent, des réglementations ou interdictions se mettent en place. Nous devons être constamment présents, sous peine de voir notre liberté de pratique se restreindre comme peau de chagrin.

L'une de nos préoccupations a été le Gouffre BERGER. L'information a été largement diffusée dans les pages de SPELUNCA, et chacun sait de quoi il s'agit. Dans cette affaire, la prudence s'impose: il ne fallait pas prendre le risque de rompre toute possibilité de dialogue avec la commune d'ENGINS, mais il ne s'agit pas non plus de nous laisser imposer n'importe quelle réglementation arbitraire. Qui mieux qu'un juriste spécialisé en la matière sera capable de produire devant les Tribunaux un dossier sérieux? La Fédération s'est donc attachée à concourir d'un juriste. Avec son aide, un recours contentieux a été introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble.

Une procédure est toujours en cours contre la commune de NANS LES PINS, en vue d'obtenir un assouplissement de la réglementation de la pratique au Petit Saint Cassien. La gestion de la spéléologie dans la grotte de la Cigalière (09) a été confiée à une association non fédérée, par arrêté préfectoral. La F.F.S., se prévalant de son statut de Fédération délégataire, a introduit un recours.

Nous avons été informés du massacre d'une soixantaine de chauve-souris dans une carrière dans l'Orne. La F.F.S. s'est aussitôt portée partie civile, et a obtenu gain de cause. Il n'y a pas là un lien direct avec l'accès aux cavités, mais cela nous positionne comme défenseur du Milieu souterrain.

Un "CAHIER DU C.D.S." consacré aux problèmes d'accès aux cavités a été diffusé, et une enquête a été menée auprès des C.D.S. pour faire l'état des lieux des cavités menacées ou soumises à réglementation ou interdiction.

### CANYON:

Là aussi, de nombreuses menaces d'interdictions ou de réglementations arbitraires, sous la pression de la population des pêcheurs semble-t-il, pèsent sur l'activité. Il nous faut encore et toujours être présents, participer aux réunions de concertation, faire des propositions acceptables par toutes les parties, faire valoir nos arguments et nos droits.

Le canyon de la DIOSAZ (74) fait l'objet de réglementation très restrictive pour nous, et hélas, il nous faut, là aussi, en passer par la Justice.

Nous disposons à ce jour de 2 C.T.R. pour la spéléologie et le canyon qui oeuvrent très utilement pour la Fédération. De nombreux contacts ont été pris dans les Régions afin de bien cadrer les actions à mettre en place.

Le Manuel Technique Canyon a obtenu un bon succès. Le stock est épuisé, et il faudra envisager une réédition.

Les stages de formation vont bon train, certains ont même eu lieu dans les DOM - TOM.

**SPELUNCA :**

Des enquêtes ont été menées, auprès des adhérents, dans le but de comprendre les raisons de la diminution du nombre des abonnements à notre revue fédérale. Le dépouillement, travail fastidieux s'il en est, a eu pour conséquence une refonte en profondeur de SPELUNCA. Le but, bien sûr, est de fournir aux abonnés une revue qui intéresse les spéléologues et de remonter le nombre d'abonnés. Conformément à l'analyse faite lors de ces sondages, SPELUNCA s'est recentré sur les cavités françaises. L'équipe de rédaction a même cherché à "coiler" à l'actualité. Nous avons pu le constater avec la Grotte CHAUVET, le Gouffre MURUK, et la grotte de BRUNIQUEL. L'apparition des pages couleurs à l'intérieur de chaque numéro rend notre revue plus attrayante, et est l'aspect le plus notable du changement intervenu. Mais, à ce jour, il est encore trop tôt pour mesurer l'impact de ces modifications sur le nombre des abonnements.

Il n'est pas inutile de répéter, encore et toujours, que SPELUNCA est "une auberge espagnole" et que l'on y trouvera ce que l'on y apportera. Nous comptons donc sur les correspondants régionaux pour susciter, et récolter des articles et informations. C'est à ce prix que nous pourrions avoir une revue à la mesure des souhaits de chacun.

**IMPLICATION ET VIE FEDERALE :**

Les licences d'initiation donnent satisfaction.

L'opération "1 initiateur par club" a répondu aux attentes des clubs, mais beaucoup d'entre eux n'ont pas encore d'initiateur. Il a été décidé que l'opération sera donc reconduite en 1996.

Le stage administratif proposé le 26 Novembre 1995, a eu moins de succès, et a dû être annulé. Toutefois, la réservation de la structure d'accueil n'a pas été inutile, puisqu'elle a hébergé une réunion des Présidents de C.S.R., répondant ainsi à une demande et un besoin.

Les membres du Bureau fédéral se sont rendus aux A.G. régionales à chaque fois qu'ils y étaient invités, dans la mesure de leurs possibilités. C'est toujours l'occasion de contacts très positifs. Cela permet de répondre aux nombreuses questions, d'apporter des informations, de connaître les problèmes et soucis des spéléos. Il est souhaitable que désormais cette tradition soit maintenue.

**PREVENTION DES ACCIDENTS :**

La communauté spéléologique s'est émue de la recrudescence apparente des accidents lors du premier semestre 1995. Fort heureusement, la tendance s'est inversée par la suite. Une analyse très précise a été menée, grâce aux statistiques tenues par le S.S.F. et la commission Assurances. Ce document fera l'objet d'un Cahier du C.D.S. Suite à ce dossier, des mesures ont été prises. Le Manuel Technique de l'E.F.S. devrait, pour beaucoup, contribuer à atteindre l'objectif "accidents 0". La commission Plongée Souterraine édite des bulletins (Info Plongée) à thèmes : le premier de la série est déjà sorti, traitant uniquement du fil d'ariane, de ses dangers, et des méthodes de mise en oeuvre et des mesures de sécurité. D'autres suivront. La commission Canyon ne ménage pas ses efforts en matière de prévention. Toutes les commissions ont été sensibilisées et le sujet reste d'actualité.

**MODERNISATION DE NOS STATUTS :**

Le président de la Commission Statuts et règlements, J.P. HOLVOET, a réalisé un intense travail qu'il convient de saluer à sa juste valeur. Suite à l'Assemblée Générale de ROUEN, et au constat d'impasse dans laquelle nous nous sommes trouvés au niveau du mode des élections, nos règlements ont été revus. Quelques temps après, les nouveaux textes de statuts-types des fédérations sportives nous sont parvenus du Ministère. Jean-Pierre a dû alors analyser et expliciter les nouveaux textes et faire les propositions qui en découlent. Ces propositions, adoptées en Comité Directeur, ont abouti aux statuts qui vous ont été soumis ce matin. C'est notamment grâce au travail de la Commission que notre Fédération peut prétendre aux subventions du Fond National pour le Développement de la Vie Associative. Le Règlement Disciplinaire a lui aussi été modifié et les Organismes Disciplinares sont constitués. Et pour clôturer le tout, un canevas pour les Règlements Intérieurs des Commissions a été élaboré et adopté. A la lecture de tous ces documents, chacun mesurera l'ampleur de la tâche accomplie.

**LA COMMUNICATION :**

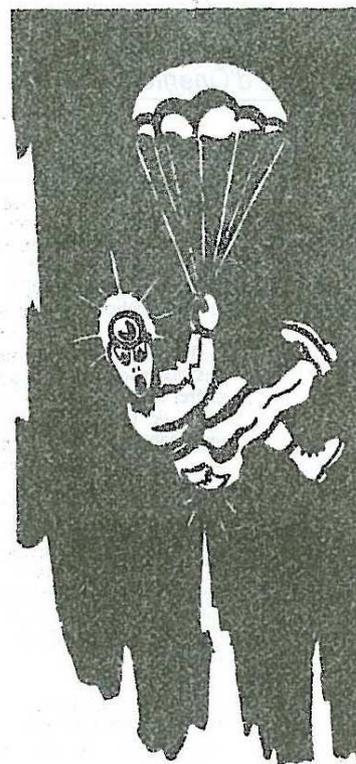
Plus de communication a été l'un de nos objectifs. Les pages de notre revue n'ont pas été avares d'informations fédérales et autres. D'autres informations vous sont parvenues par courrier.

Nous avons voulu fournir aux Grands Electeurs le maximum d'informations pour cette Assemblée Générale, ce qui explique le volume du Descendeur N° 12. Pour la première fois dans l'histoire de notre Fédération, nous avons eu recours au vote par correspondance, et, là aussi, les Grands Electeurs ont reçu un dossier conséquent.

Et, pour conclure, je n'oublierai pas d'évoquer les Cahiers du C.D.S., documentation très utile pour les Comités Régionaux et Départementaux. 1996 aura été particulièrement riche en la matière puisque à ce jour, 4 cahiers du C.D.S. ont été diffusés, traitant :

- de l'accès aux cavités
- des accidents spéléologiques de 1985 à 1995
- des expéditions spéléologiques à l'étranger
- de l'organisation d'un Rassemblement National

Quatre autres sont en cours de rédaction et devraient être diffusés avant fin 96



Rapport d'Orientation 1996

**RAPPORT D'ORIENTATION 1996**

**METHODES**

Pour suivre l'évolution de notre discipline, pour s'adapter à son environnement économique et social, pour lancer une nouvelle dynamique fédérale, pour optimiser notre fonctionnement administratif, nous devons améliorer nos méthodes de travail, notre organisation associative et administrative.

1) Réorganisation du fonctionnement fédéral

Les opérations de fusion des activités administratives de la fédération en un seul lieu ne doivent pas altérer le service aux adhérents. Une réflexion approfondie sur l'organisation du personnel sera conduite avant de procéder aux éventuels recrutements nécessaires. Cette fusion entraîne des modifications importantes pour la documentation fédérale qui doit améliorer ses prestations envers les adhérents.

2) Aide financière aux actions locales

Pour développer la mise en oeuvre d'actions locales d'intérêt national, la F.F.S. souhaite être partenaire. Il est créé sur le budget de la fédération un fonds d'intervention.

3) Statuts

Les nouveaux statuts-types des fédérations sportives nous offrent la possibilité de modifier notre fonctionnement associatif, notamment dans le sens d'une plus grande participation des départements et des clubs aux orientations fédérales. C'est un débat à mener largement dans toutes les instances fédérales.

4) Accès aux cavités

La fédération s'est attaché les services d'un juriste spécialisé dans les questions de liberté de pratique sportive. Il doit être associé à toutes nos actions pour la liberté d'accès aux sites. Un document de référence sera élaboré avec son aide et largement diffusé. Mais, pour limiter les interventions juridiques, nous devons imposer une image de sérieux et de compétence afin d'être reconnus en tant que partenaires en matière d'environnement, de prévention des accidents, d'archéologie, etc... et de réglementation.

5) Environnement

Le ministère de l'Environnement et le milieu associatif de la protection de la nature ne nous reconnaissent pas la qualité d'acteur de l'environnement. Nous devons rendre compte de nos actions dans ce domaine de manière beaucoup plus complète et précise. Cela nécessite un renforcement de la commission Environnement et une sensibilisation accrue des structures fédérales.

Par ailleurs, nous travaillerons à renforcer la prise en compte du patrimoine minéral par le ministère et sa protection face aux projets d'aménagement du territoire.

6) Descente de canyon

Après analyse des expériences passées, la création, au sein de la fédération et sous son contrôle permanent, d'une association nationale chargée de coordonner la descente de canyon, sera mise à l'étude. Elle aura pour objet la gestion de l'ensemble des questions relatives à la descente de canyon, aux niveaux national et local, dégageant ainsi de cette charge les comités départementaux et régionaux qui souhaitent s'en désaisir.

7) Prévention des accidents

Les conclusions des analyses effectuées seront mises en application dans les stages de formation et dans divers supports informatifs. Nous ferons appel à une aide accrue de la Direction de la Sécurité Civile au ministère de l'Intérieur.

8) Spéléologie scientifique

La vulgarisation de la spéléologie scientifique sera développée par la structuration de la commission Scientifique (géographiquement et par domaine), la mise en place de moyens de communication et la multiplication des échanges d'expériences sur le terrain.

9) Campagnes d'exploration

Pour créer une dynamique de partage des expériences de terrain entre clubs et régions, la fédération suscitera chaque année une campagne nationale d'exploration et d'études pluridisciplinaires sur un ensemble karstique. Une première expérience sera tentée au printemps 1997 sur le massif d'Arbas (31).

10) Fédérer

La fédération a besoin d'élargir sa représentativité pour renforcer son crédit auprès de ses partenaires. Avec l'appui et l'aide matérielle du Comité National Olympique et Sportif, nous lancerons une campagne visant à inciter tous les pratiquants non fédérés à nous rejoindre.

## MOYENS

Pour couvrir les besoins financiers de la fédération et des ses commissions, pour soutenir les initiatives des régions, des départements et des clubs, pour faire face à la charge de travail que le bénévolat ne suffit plus à assumer, pour pérenniser nos relations avec des partenaires indispensables, des moyens nouveaux ou accrus doivent être mis en place.

### 11) Ressources

De nombreuses sources de revenus restent à prospecter dans les Administrations. Cependant, pour nous assurer des ressources stables, indépendantes de nos partenaires, nous chercherons à concrétiser une réflexion déjà ancienne de la fédération : l'exploitation d'une cavité aménagée pour le tourisme. Diverses opportunités existent, dont l'intérêt économique sera analysé en détail.

### 12) Partenaires

Des administrations d'Etat, des établissements publics, des organismes professionnels, de nombreuses associations qui partagent nos préoccupations ont été contactées et acceptent d'envisager des démarches communes en matières de sport, d'environnement, de sciences, de droit, d'assurances, etc.... Il s'agit maintenant de formaliser ce partenariat en définissant par convention des actions communes.

### 13) Emploi

La fédération mettra à profit les divers dispositifs d'aide à la création d'emplois qui lui sont ouverts. Elle pourra ainsi aider les Comités Régionaux à se doter de personnel permanent.

### 14) Brevets fédéraux

La fédération entend faire reconnaître le haut niveau de qualification de ses brevets fédéraux de spéléologie, de plongée souterraine et de descente de canyon et défendre vigoureusement leurs prérogatives, notamment vis-à-vis des diverses pratiques professionnelles.

### 15) Conservatoire du milieu souterrain

La protection et la mise en valeur des cavités naturelles et artificielles offrant un intérêt culturel, environnemental, scientifique ou sportif, et la sensibilisation du public à leur conservation sont notre affaire, de même que la garantie pour nos adhérents de disposer de lieux de pratique. La création d'un conservatoire permettra d'officialiser ce rôle, d'harmoniser notre attitude sur tout le territoire et de nous assurer par des acquisitions la maîtrise foncière. Ses premières missions seront de se structurer, de s'attacher des partenaires et de rechercher des ressources fiables.

### 16) U.I.S.

Le congrès de l'Union Internationale de Spéléologie de 1997 doit nous permettre d'affirmer fortement la présence et la prééminence de la spéléologie française sous toutes ses formes. Une publication synthétisant nos réalisations et nos savoir-faire servira de support à une prise de responsabilités au sein de l'U.I.S. et pourra également soutenir notre réputation auprès de tous nos partenaires.

=====

## POINT 13 : EMPLOI

Une des priorités du Ministre de la Jeunesse et des Sports est la lutte pour l'emploi. Plusieurs propositions ont été formulées parmi celles-ci, deux d'entre elles semblent pouvoir être adaptées au milieu spéléologique.

### 1. Les conventions d'objectifs "Emploi" :

Dans le cadre de la convention d'objectifs 96, une enveloppe de 160.000 F a été allouée à la F.F.S. pour le recrutement par les structures décentralisées à compter du 1er juin de 4 cadres fédéraux nationaux, régionaux ou départementaux, dont les missions seront complémentaires des cadres de l'Etat. Ces postes seront co-financés par l'Etat, la Fédération, les collectivités territoriales, locales.

Recrutement : demandeur d'emploi niveau bac + 3 et au-dessus.

En cas de non réalisation, la somme correspondante sera reversée à l'Etat.

### 2. Les conventions un emploi 50.000 F :

Les associations (club, C.D.S., C.S.R.) peuvent conclure avec leur Direction de la Jeunesse et des Sports une convention d'emploi. La Direction de la Jeunesse et des Sports agit comme un guichet unique pour faciliter les démarches administratives. Attention, cette subvention est dégressive : 50.000 F la première année, 35.000 F la seconde et 15.000 F la troisième, rien ensuite. Il faut trouver le reste..... auprès des autres administrations, des collectivités territoriales, des ressources propres.

Recrutement : demandeur d'emploi titulaire du B.E.E.S. Spéléologie.

## COULEUR SEPIA

### *Appel à Vos Archives*

Depuis quelques années, le CDS s'efforce de publier dans les pages d'INFO-CDS, des documents spéléologiques anciens.

Depuis FOURNIER, il y en a eu des spéléos dans le DOUBS ..., beaucoup de spéléos, ainsi que de nombreux clubs, parfois éphémères, mais qui, en majorité, ont exploré, découvert, topographié, voir photographié, ... des cavités du département. Quelques uns ont consigné leurs activités dans des publications qui ont rarement dépassé les limites du club ... Ensuite dans la majorité des cas, ces groupes ont disparu avec leurs archives et leurs dossiers !

Il serait intéressant, ce serait même plutôt un devoir, de sauver définitivement ce qui peut encore l'être parmi ces documents, qui constituent notre mémoire collective, en les publiant dans INFO-CDS, notre bulletin étant déposé à la bibliothèque de la FFS.

Donc, si vous possédez dans vos archives personnelles ou dans celles de votre club, des "inédits" ou autres papiers jaunis, veuillez nous contacter. Si par bonheur, vous connaissez un ancien, merci de bien vouloir le contacter et lui faire part de ce projet.

Le texte qui suit illustre particulièrement bien le sujet. On y découvre tour à tour les techniques utilisées à l'époque avec même l'ordre de montée et de descente, une description détaillée de la cavité comme on ne sait plus en faire ainsi qu'une foule de détails d'observation. La topographie est également très réaliste.

PARIS C.

## GOUFFRE DE POUDERY

Compte-rendu de l'exploration effectuée le 27 septembre 1942 par André RIETSCH Marc MOSER, Roger BIDAL et J. PEUGEOT.

Le GOUFFRE de POUDERY est situé sur le territoire de la commune de CROSEY-LE-PETIT (Doubs), sur la hauteur, au nord du village, à une distance approximative de celui-ci de 1 km.

Les participants, auxquels s'étaient joints deux jeunes gens du village, MM COEURDEVEY et RENAUDE, et accompagné de la jeunesse, arrivent sur les lieux, par la pluie, à 9h30.

Ils étaient munis du matériel suivant nécessaire à la descente:

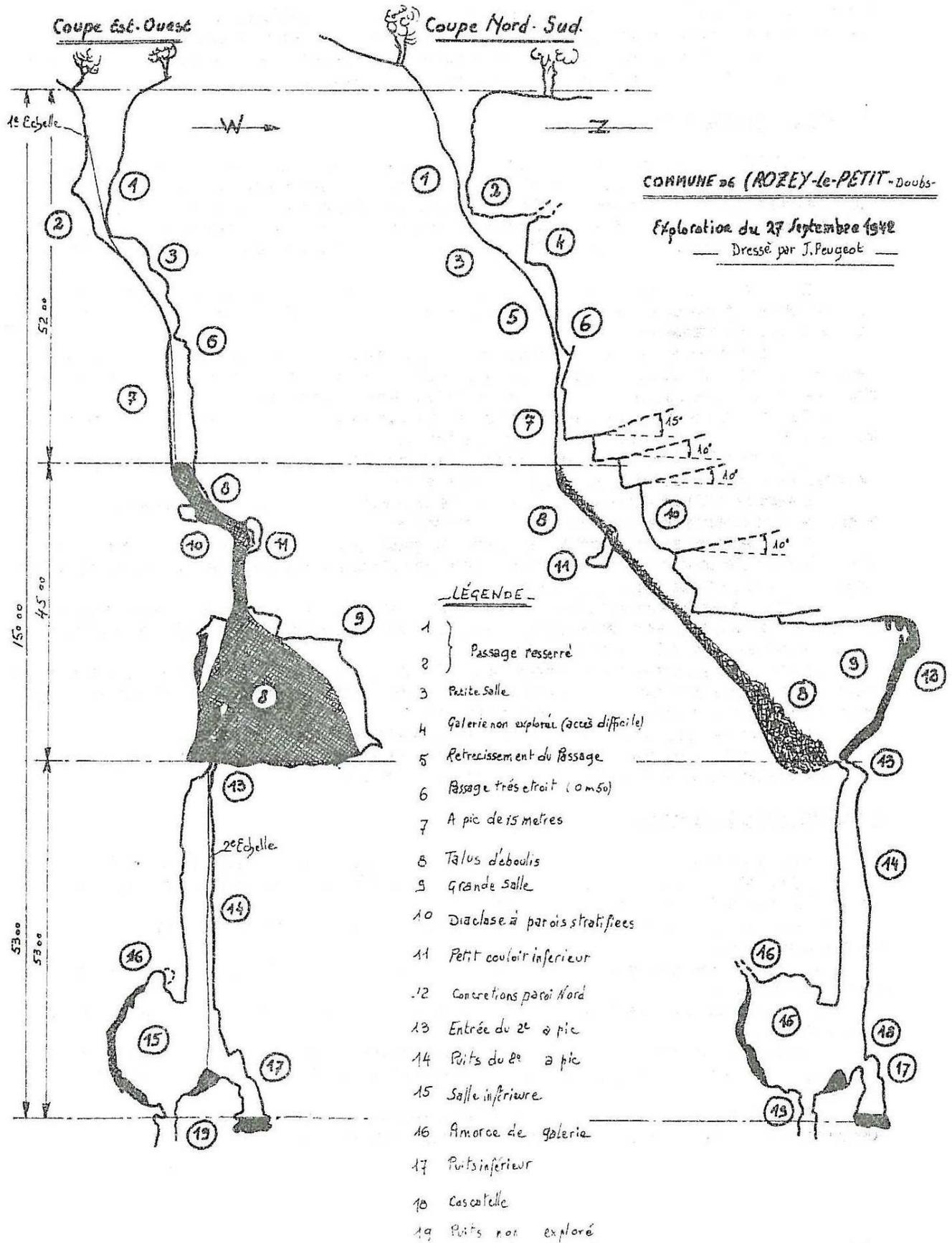
- 4 échelles de corde de 25 mètres de long.
- 1 échelle de corde de 6 mètres.
- 1 corde de 50 mètres de longueur.
- 1 corde de 60 mètres de longueur.
- 1 corde de 100 mètres et 1 corde de 6 mètres.

Ils avaient à leur disposition une coupe du gouffre établie par M. WEITE de Montbéliard.

L'exploration du gouffre peut se diviser en trois parties principales: la première partie, au cours de laquelle l'échelle est nécessaire, s'enfonce à une cinquantaine de mètres sous terre; - la seconde partie, constituée par un talus d'éboulis, pénètre à 45 mètres plus profondément; - la troisième partie, nécessitant l'utilisation de l'échelle, atteint la profondeur de 150 mètres.

Un croquis du système, à l'échelle de deux millimètres par mètres, a été établi et joint au présent résumé. (*Plan ci-joint en réduction*)

# GOUFFRE DE POUDEURY



Le gouffre s'ouvre dans le sol au milieu de la forêt, à peu près au sommet d'une croupe s'abaissant en direction Nord sur la vallée du Doubs. L'ouverture à une forme générale elliptique dirigée suivant son plus grand diamètre en direction nord-sud; la longueur de ce diamètre est de 10 mètres environ; la largeur de l'ellipse est de 5 mètres. Le bord sud de l'ouverture est plus élevé de 5 mètres environ que le bord nord.

Les parois sont à pic sur une profondeur de 15 à 17 mètres environ, la paroi sud plus inclinée que la paroi nord qui est sensiblement verticale, avec quelques entablements sans importance.

Dans l'ignorance de la conformation des lieux, une échelle de 25 mètres est d'abord attachée à un arbre en surplomb, sur la paroi est. La pluie gêne les manoeuvres.

### 1° PARTIE. PREMIER A PIC

A. RIETSCH descend le premier, aidé d'une corde de soutien et s'arrête sur un entablement; on est obligé d'ajouter une autre échelle de 25 mètres. L'ordre de descente est le suivant A. RIETSCH, R. BIDAL ensuite, puis COEURDEVEY, RENAUDE, puis MOSER et enfin PEUGEOT. Le matériel (deux échelles de 25 mètres, une échelle de 6 mètres et la corde de 100 mètres) est descendu à l'aide d'une corde. R. BIDAL remonte avant que MOSER ne descende, obligé de rentrer à Besançon dans l'après midi.

Les parois à pic pendant 15 à 17 mètres, se resserrent bientôt. Quelques avancées rocheuses, sur lesquelles est appliquée l'échelle, gênent la descente. Par suite de l'inclinaison plus accusée de la paroi sud, le trou se resserre.

Une partie horizontale de peu d'importance et ce resserrement retiennent de nombreux arbres déracinés formant un bouchon instable, laissant un étroit passage vers le nord (point marqué A sur le plan). Beaucoup de petits blocs et de pierres s'écroulent dans les profondeurs.

Au point (2) les parois se resserrent puis on arrive dans un élargissement du passage au sol, formé de blocs instables. On peut descendre sans échelle.

Une salle de forme en (3) avec amorce de galerie (4) vers l'ouest. Cette galerie n'a pas été explorée. Le couloir de descente se dirige alors vers le N.W.

Il s'enfonce (5) en se resserrant; la paroi, presque verticale, est glissante par suite de la pluie qui tombe sans discontinuer depuis la veille au soir et instable.

En (6) les parois se rapprochent et laissent un passage de 50 centimètres. On pénètre dans une fissure horizontale dont la paroi droite (dans le sens de la descente) est obstruée par un bloc provenant de l'extérieur; la partie gauche est plus large.

A la suite de cet étranglement, on arrive dans un à-pic de 15 mètres de profondeur légèrement plus bas (7) dans lequel pend l'échelle sans toucher les parois. L'échelle ne peut atteindre le fond de cet à pic et s'arrête à environ 2 mètres au-dessus.

Les chutes de pierres sont continuelles, mais on peut s'en garer partiellement, lorsqu'on est arrivé au bas, grâce à la roche qui forme une partie de l'étranglement (6). Cependant on en reçoit quelques unes, surtout pendant la descente à l'échelle.

Les parois de l'à pic sont lisses et polies en tuyaux d'orgue concaves verticaux.

Au pied de cet à pic est formé un petit cône d'éboulis, origine du talus dont on va parler plus loin. L'eau s'écoule le long des parois, due à la pluie extérieure.

### 2° PARTIE. TALUS D'ÉBOULIS.

Le talus d'éboulis est formé par les pierres et les blocs qui ont été lancés, au cours des années, depuis l'orifice et qui se sont accumulés sur le sol très incliné. Il ne semble pas que ces blocs proviennent des parois ou du plafond eux-mêmes.

Le sol est très incliné: 70° à 75° et très instable. Le couloir, suite de la diaclase formée en (6) à une direction variable:

Il se dirige d'abord vers le S-W sur une longueur de 10 mètres, sa largeur est de 4 mètres et sa hauteur de 10 mètres.

Il s'incurve ensuite vers l'ouest pendant 20 mètres; sa largeur est de 5 mètres; sa hauteur varie de 10 à 15 mètres.

Sur la paroi sud, au niveau du plancher, s'ouvre un orifice haut de 1,50 mètres qui s'enfonce en direction sud, puis en direction est, à environ 5 mètres sous le couloir (11). Les parois sont recouvertes de concrétions.

Le couloir utilise ensuite une direction nord-ouest sur une longueur de 20 mètres; sa largeur est demeurée de 5 mètres; sa hauteur augmente de 15 à 20 mètres environ.

Il débouche dans une salle en direction nord-ouest (9); là, le "talus d'éboulis" s'épanouit. Les dimensions de cette salle sont les suivantes:

Hauteur : 20 mètres

Longueur : 35 mètres

Largeur : 30 mètres

Les parois du couloir et de la salle sont formées de calcaire stratifié dont les couches forment avec l'horizontale un angle de 10° (10).

La paroi nord de la salle est recouverte entièrement de concrétions (12), on peut néanmoins escalader cette paroi sans l'aide d'aucun appareil. Dans la partie supérieure, on remarque de jolies coulées, des stalagmites et des stalactites étagées: en particulier, une aiguille stalagmitique de 4 mètres de hauteur et d'un diamètre de 20 à 30 centimètres est du plus joli effet.

Les infiltrations aqueuses sont abondantes sur cette paroi nord et de nombreux filets d'eau, provenant de la voûte, remplissent des gours sur la partie supérieure.

Le talus d'éboulis arrive jusqu'au pied de cette paroi, mais sa surface forme une ligne rectiligne, de sorte que le plancher du talus doit suivre une pente plus accusée vers le bas de la salle, formant une sorte de poche remplie par les blocs.

De nombreux ossements d'animaux, dont certains encore munis de lambeaux de chair en état de putréfaction plus ou moins avancée proviennent de l'extérieur. Les troncs et les branches d'arbres sont également nombreux. On s'étonne qu'ils aient pu passer par le passage resserré (6).

A la base de la paroi nord, on remarque quelques plantes plus ou moins recouvertes de calcite.

### 3° PARTIE. SECOND A PIC

Dans la partie droite de la paroi nord, au niveau du plancher, s'ouvre un orifice étroit (13) obligeant à la reptation. Un laminoir s'amorce en direction primitive nord-est et débouche, au bout de quelques mètres, sur un à pic dans lequel deux échelles de 25 mètres attachées l'une à l'autre furent lancées. On sent dans cet orifice un léger courant d'air.

Le sol du chenal, en arrivant à l'à pic, est légèrement en surplomb.

A. RIETSCH et J. PEUGEOT descendent dans la suite; l'échelle ne touche en aucun point la paroi. Le puits est large de 4 à 5 mètres environ et formé de parois unies et polies en forme de tuyaux d'orgue concaves. La largeur du puits augmente légèrement au fur et à mesure que l'on s'enfonce.

La paroi sud s'élargit brusquement dans une salle d'une hauteur de 15 mètres environ (15).

Un petit cône d'éboulis existe au pied du puits.

La salle (15) a une profondeur de 12 mètres environ. La paroi sud est recouverte de coulées de calcite et de quelques stalagmites. Un orifice s'ouvre, au sommet de la paroi sud (16). Des concrétions calcaires recouvrent toute la paroi est.

Dans le plancher de cette salle, en direction nord-nord-est, s'ouvre un petit puits d'une profondeur de 5 à 6 mètres; le plancher en est marneux (peut être la couche sous-jacente). Sur la paroi nord se forme une cascabelle (18) dont l'eau s'enfonce sous le calcaire au niveau de la couche de marne.

En direction sud-est s'ouvre un autre puits (19) non exploré d'une profondeur minime de 8 à 9 mètres.

La profondeur totale du gouffre est de 150 mètres environ, qui peut se décomposer comme suit:

1er à pic : cinquante deux mètres

Talus d'éboulis : quarante cinq mètres

2ème à pic : cinquante deux à cinquante trois mètres. (Compte tenu du puits (19) non exploré).

Le retour s'effectue par le même itinéraire. La remontée du second à pic est un jeu d'enfants. Par contre, la remontée du talus d'éboulis est pénible, par suite de l'incertitude du sol. La remontée du premier à pic est également pénible. La remontée s'effectue dans l'ordre suivant :

M. MOSER en premier lieu, pour aider les montées suivantes.

Ensuite COEURDEVEY et RENAUDE de Crosey.

J. PEUGEOT et A. RIETSCH restent au fond pour remonter le matériel.

La remontée est longue et pénible, par suite du fait qu'il faut après chaque remontée, rejeter la corde de soutien au fond du trou et que cette corde s'accroche à toutes les aspérités.

J. PEUGEOT monte, accompagné du matériel, mais la corde casse et celui-ci retombe au fond du puits.

La nuit est venue, la pluie tombe toujours; A. RIETSCH remonte lui-même.

M. MOSER et A. RIETSCH iront rechercher le matériel au pied du premier à pic le lendemain matin et rentreront à Courcelles le lendemain soir.

**RENSEIGNEMENTS CHRONOLOGIQUES.**

Arrivée à pied d'oeuvre à 9 heures 30.  
Arrivée du dernier descendu dans la salle du talus d'éboulis à 12 heures.  
Remontée au jour à 20 heures.

**RENSEIGNEMENTS ZOOLOGIQUES.**

Une belette dans le premier à pic. Un crapaud au pied de ce dernier. Une écrevisse au pied du dernier à pic, sur les marnes.

Le 29 septembre 1942

**NOUVELLES DES CLUBS**

**GSAM : Source du Dard (Sancey le Grand)**

Profitant de la sécheresse printanière, le centre technique Spéleo ( GS Belfort; GS Marcel Loubens; GSA Mandeuire ) a renouvelé son opération de pompage à la source du Dard à Sancey le Grand, le week-end du 27-28/04 .Les buts étant de manipuler le matériel en situation, remonter le groupe et accessoirement vider le premier siphon. L'opération est particulièrement délicate car il faut descendre le matériel depuis le haut de la falaise de 30 mètres.

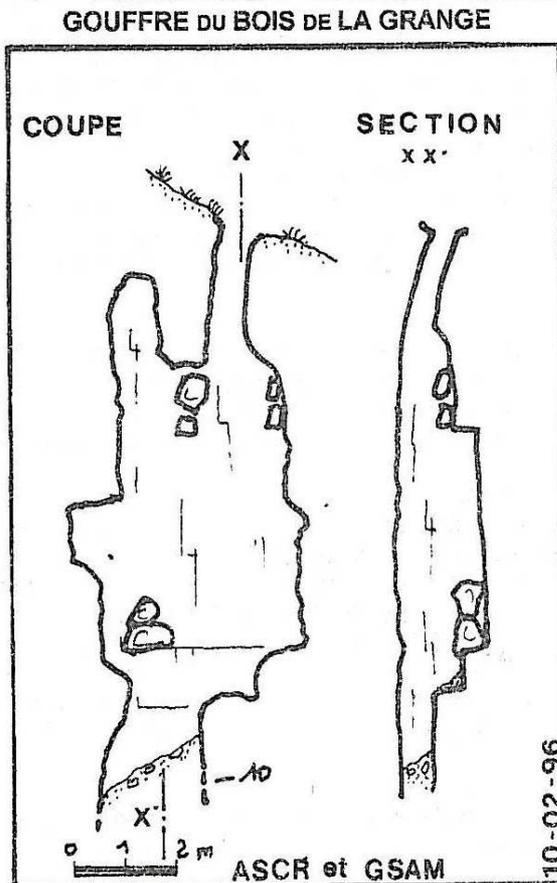
Les gros problèmes rencontrés furent :

- Une entrée comblée d'alluvions par les crues et rendue très instable.
  - Une panne sur la pompe immergée qui causa quelques frayeurs pour l'équipe de pointe.
- Dans l'ensemble, ce fut un excellent exercice puisque les buts fixés ont tous été atteints.

Paris Claude

**ASCR GSAM**

A la fin de la réunion concernant la convention de gestion des grottes de Bournois, un adjoint nous révèle l'existence d'un trou. Aussitôt, nous nous rendîmes sur le terrain pour contempler un petit orifice souffleur prometteur, mais situé à quelques mètres de la limite de la commune; Plus exactement sur GRAMMONT en haute Saône! Le 10/02/96, après agrandissement de l'entrée, le GSAM et L'ASCR peuvent explorer un puits étroit sur 2 m, débouchant dans une diaclase (4 par 1,5m)avec bouchon terreux au fond sans espoir de continuation. Le courant d'air arrive par des cassures impénétrables. L'orifice dangereux a été rebouché ensuite.



GS La Roche / Contribution à L'inventaire

Dans le cadre de sa contribution à l'inventaire spéléologique du Doubs Tome 4. Nous réservons un espace pour deux compte rendus de travaux du GS la Roche.

1. La grotte de l'hermitage
2. Le gouffre du Père Chaignat

Commune	Lieu	Coordonnées Lambert du point zéro			Développement	Dénivelé	Type
		X	Y	Z			
VAUCLUSE	Le Breuil	928,50	260,37	600	207 m	- 06 m	RAURACIEN

**ACCES**

Cette grotte se situe entre VAUCLUSE et BELLEHERBE sur la RD 310. 300 mètres avant le lieu-dit « Le Crucifix » prendre le chemin de débardage à droite; faire 150 mètres sur ce chemin et monter droit dans le coteau jusqu'à la barre rocheuse où s'ouvre la grotte.

**HISTORIQUE**

La grotte de Vauclose est très riche en ossements quaternaires. Elle a été fouillée par de nombreux chercheurs et par une foule d'amateurs; presque tout le remplissage a été bouleversé. Citons parmi les principaux chercheurs: J.B. Carteron (1840), Faivre, Oemichen (1935-37) et Koby (1937). L'état de conservation des ossements de Vauclose est assez médiocre, sur-

tout dans certaines couches. Koby relève que beaucoup d'ossements présentent des traces d'usures qu'il attribue à un « charriage à sec » (« ... les os décharnés sont traînés sur le sol par les animaux survivants et subissent par suite d'une multitude de traumatismes, une attribution qui peut durer des siècles jusqu'à que l'os soit complètement... » Baechler, le créateur du paléolithique alpin, à qui certains ossements polis de Vauclose ont été soumis y voit des instruments fabriqués par l'homme... On trouvera la liste des principales espèces trouvées dans la grotte de Vauclose dans le tableau figurant au chapitre: « vestiges paléontologiques ».

Oemichen a découvert à Vauclose 2 silex qui, selon lui devaient être im-

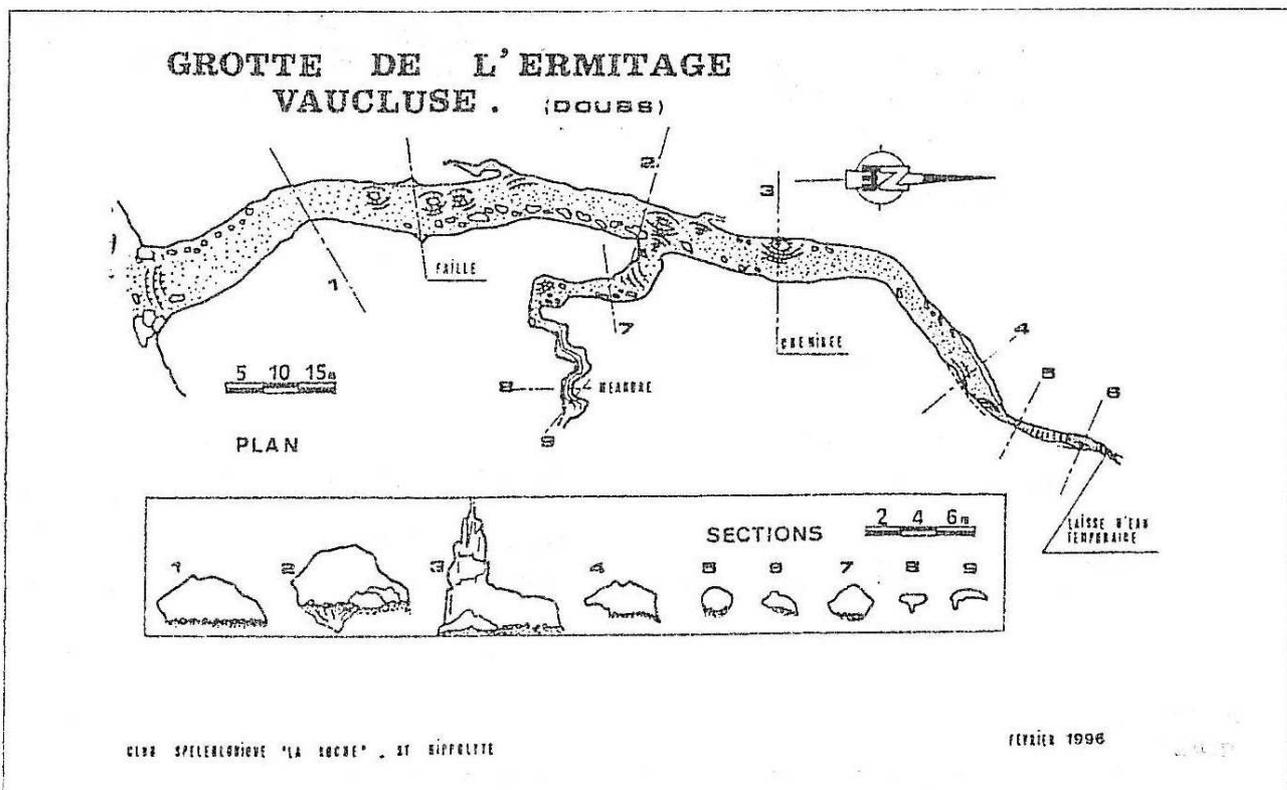
plantés dans une vertèbre d'ours. L'un des silex était de facture aurignacienne.

**DESCRIPTION**

Le porche d'entrée, large de 10 mètres et haut de 1,70 mètre s'ouvre dans une petite barre rocheuse. La galerie principale est longue de 149 mètres pour une section moyenne de 4 mètres sur 2 mètres et se termine par un boyau de 15 mètres en cours de desobturation.

**BIBLIOGRAPHIE.**

Raymond GIGON et Jean MONNIN - Spéléologie du Sud-Est du Département du Doubs.





REVUE de PRESSE

Pollutions Agricoles

Lu dans Vu Du Doubs n°61, Avril 96, p11, le Président GRUILLOT est interviewé à propos de la réduction des pollutions agricoles.

INTERVIEW

Actualité



## Propos sur la réduction des pollutions agricoles

*La réduction des pollutions agricoles constitue aujourd'hui un véritable défi pour notre département. «Vu du Doubs» a demandé au Président Gruillot de détailler l'action menée par le Conseil général.*

**Vu du Doubs :** *M. le Président, pourquoi la réduction des pollutions agricoles est-elle un véritable défi ?*

**G. Gruillot :** Compte tenu des conditions naturelles et des handicaps structurels, notre agriculture départementale est fortement spécialisée dans l'élevage laitier, qui produit des effluents organiques en grande quantité. Or notre sous-sol karstique, véritable passoire, constitué de galeries et de réseaux calcaires dont les relations sont insuffisamment connues, présente une très grande vulnérabilité. Il faut donc encourager et aider les agriculteurs à augmenter la durée de stockage des effluents afin de permettre leur élimination dans les conditions les plus adéquates.

J'ajoute qu'il y a une « mise au point » en cours.

J'avais demandé lors des négociations avec l'État et la Région que l'on adopte une approche plus globale par bassin versant ; cela n'a pas été possible, mais je souhaite que l'on essaye le plus possible de travailler dans l'intérêt de l'agriculture et de la sauvegarde du milieu naturel.

En 1994, le CDS a proposé au conseil général un projet répondant particulièrement bien à la question et qui consistait à réaliser une étude globale des circulations souterraines du département.

Réponse du conseil général : Avis défavorable, les demandes individuelles pourront être examinées au cas par cas.

La publication de l'Inventaire Spéléologique du département est également une excellente réponse au problème posé.

PARIS claude

## BEAULIEU-MANDEURE

# Découverte du monde souterrain avec les spéléos de Mandeure

*Pour s'initier et susciter des passions nouvelles, rien ne peut remplacer une visite du sous-sol. Le Pays 29/4/96*

Dans son programme d'animation pour cette année 1996, le GSAM (groupe spéléo archéo de Mandeure) avait prévu deux journées découvertes dans des cavités régionales.

M. Christian Gultton, président du GSAM affirme: « pour s'initier et susciter des passions nouvelles vers ce monde souterrain si étrange et merveilleux, rien ne peut remplacer une visite du sous-sol ».

Les cavités choisies soigneusement par le groupe, l'ont été en fonction des phénomènes d'érosion, ainsi que pour les difficultés de progression, permettant de présenter en action le matériel utilisé par les spéléos lors de leurs expéditions.

Ce sont donc les grottes de la Malatière à Bournois et de la Baume à Gonvillard qui étaient au programme.

Ces sorties ont été couronnées d'un grand succès, avec respectivement 15 et 22 participants, qui ont pris un goût certain pour cette découverte. « Ils sont ressortis de



Un petit groupe qui ne regrette pas le déplacement.

cavités fourbus, mouillés et croutés, mais content de leur expérience ».

Le but de ces journées dé-

couverte a été largement atteint également par les organisateurs, puisqu'ils enregistrent déjà de nouvelles adhé-

sions au GSAM, à la grande satisfaction du président.

Si vous êtes également intéressés par cette passion-

nante activité, prenez contact ou tous renseignements au GSAM, 39 rue de la Tuilerie, 25350 Mandeure.

## CHAMESOL

### Une soirée spéléologique passionnante

En novembre, M. Roland Brun, responsable de la commission protection du comité départemental de spéléologie avait organisé à Saint-Hippolyte un stage sur la protection des eaux souterraines.

Le choix du lieu n'était pas fortuit car une cavité du secteur, le Château de la Roche à Chamesol illustrait admirablement bien les buts du stage, ce ruisseau souterrain étant connu parfaitement de sa perte à sa résurgence.

En vue d'analyses, une série d'échantillons d'eau avaient alors été prélevés au niveau de la résurgence et de la perte située derrière la station d'épuration du village. Ces résultats se révélèrent satisfaisants, le taux obtenu étant même inférieur à celui de l'eau du Doubs.

Le maire et la municipalité de Chamesol invitèrent alors les spéléologues à présenter leurs activités aux habitants du village, ce qui fut fait devant une salle comble, sous forme de conférence avec diaporamas, films vidéo et du

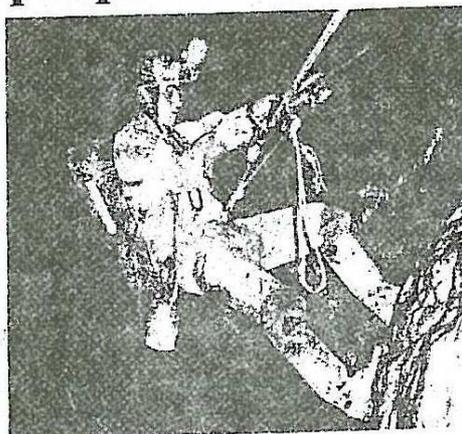
traditionnel questions-réponses.

#### De merveilleuses concrétions

Trois clubs se sont relayés au cours de la soirée. L'association du canton de Rougemont, le club la Roche de Saint-Hippolyte et le groupe spéléo de Mandeure.

Après un rapide exposé sur le Karst, la géologie et le rôle de l'eau, les spectateurs ont pu faire une agréable balade dans la plupart des cavités de la région, et admirer tour à tour les merveilleuses concrétions des grottes du Crotot et des Ordon, les rivières mystérieuses du trou Glou-Glou et de la Creuse, les étranges cavités perchées du Creux-Serré et du Trou de la Chouette, la faune cavernicole, et constater, de visu, la pollution souterraine.

Ensuite, le président du comité départemental, Claude Paris, a présenté certaines réalisations concrètes des



spéléologues pour le bien de la communauté, en l'occurrence les travaux d'enfouissement du ruisseau de Bohin qui devrait permettre d'évi-

ter les inondations catastrophiques des villages d'Orve et Chazot et la réalisation de l'inventaire spéléologique du Doubs. EL 9/3/96

# Grand canal : la facture qui renverse la barque

En révélant que le montant global des travaux serait de 49,4 milliards de francs, la « torpille » médiatique qui n'a pu être lancée que par de hauts-fonctionnaires a bouleversé la donne.

**BESANÇON.** - C'est parce qu'il savait parfaitement que les opposants les plus efficaces à son (très) cher grand canal étaient des hauts-fonctionnaires de ministères parisiens influents que Raymond Barre avait demandé, voilà plusieurs mois, au gouvernement d'engager ses préfets dans la bataille sur le terrain. La « fuite » plutôt opportune qui a entraîné la divulgation, par nos confrères du quotidien *La Tribune*, du rapport conjoint de l'Inspection générale des Finances et de la direction de l'Équipement chiffrant le coût global des travaux à 49,4 milliards de francs (*L'Es: Républicain* du 26 avril) montre à l'évidence que les craintes du député-maire de Lyon étaient fondées.

Surtout que les auteurs de cette étude, qui auraient pu ne pas intégrer la TVA à leur estimation puisqu'il s'agit d'un chantier public susceptible d'exonération, n'ont pas hésité à alourdir encore la facture en prenant en compte l'ensemble des frais financiers et fiscaux. En alignant leur évaluation sur celle des écologistes, ils ont offert à ceux-ci un argument de poids supplémentaire. Le comité de liaison anti-canal n'a d'ailleurs pas laissé passer cette occasion en annonçant son intention de porter plainte contre X pour « propagation de fausses nouvelles de nature à porter un trouble à l'ordre public » car la Compagnie nationale du Rhône n'avait jamais cessé d'affirmer que

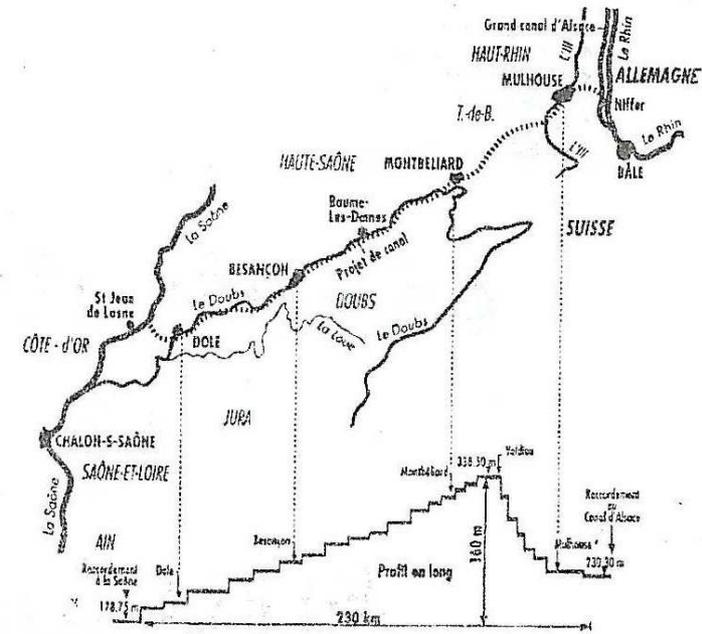
la « douloureuse » ne serait « que » de 17,3 milliards de francs.

## Scepticismes ministériels

La CNR, qui était déjà confrontée à d'insolubles difficultés d'ordre administratif et technique en raison de l'imminence de la date-butoir de juin 1998 qui marquera l'expiration de la déclaration d'utilité publique du projet, entend demander cette semaine au gouvernement de réagir à la torpille lancée par sa propre administration en indiquant si cette diffusion « prématurée et sélective » des conclusions du rapport était « volontaire ou non ».

Et, au delà, si l'Etat confirme sa détermination à réaliser cette mise à grand gabarit de l'axe fluvial. Quelle que soit la réponse à ce dernier point, dont on peut imaginer qu'elle s'avèrera positive, les partisans du grand canal devront la relativiser tant les « non-dits » s'avèrent innombrables dans ce dossier sur lequel certains ministres ne dissimulent pas, en aparté, leur réserve ou leur scepticisme.

En attendant de connaître l'avis d'EDF, partenaire de la CNR au sein de la SORÉLIF (la société maître-d'oeuvre du futur ouvrage), sur ce chiffrage réactualisé qui remet en cause la rentabilité de Rhin-Rhône dont les écluses consommeront



Le coût du chantier est estimé à 49,4 milliards pour 230 km contre 17,3 milliards selon la Compagnie nationale du Rhône.

une grande partie de la force hydraulique produite, les nuages continuent donc à s'amoncèler sur ce projet contesté. Est-ce pour déplaire réellement à tous ceux qui, au-

jourd'hui, sont contraints de le défendre « politique-ment » face à l'opinion et aux lobbies des travaux publics ? Sur ce plan, rien n'est moins sûr. Car la pratique subtile et forcément com-

plexe du pouvoir n'a jamais empêché de proclamer très haut une chose et d'en penser, voire d'en espérer, secrètement une autre.

Jean-Pierre TENOUX

# Sites spéléologiques sous inventaire

Le tome 3 de l'inventaire spéléologique du Doubs a été présenté. Un ouvrage qui ne parle pas que de grottes... Et si les spéléos amenaient des éléments au dossier du grand canal ?

**ORNANS.** - Publié dans une série d'ouvrages, le tome 3 de l'inventaire spéléologique vient de sortir. Il concerne les

cantons d'Amancey, de Levier, d'Ornans, de Pierrefontaine-les-Varans et de Vercel. Plus de 1.700 références sont

répertoriées dans cet ouvrage de plus de 600 pages.

Présents en mairie d'Ornans pour cette première, Michel Jacquemin, député, Marc Chapelain, conseiller général, et Jean-François Longeot, maire d'Ornans, s'accordaient tous à reconnaître l'intérêt du recensement des phénomènes karstiques dans le département, travail réalisé grâce à une dizaine de clubs spéléos, l'Association GIPEK (Groupement pour l'inventaire la protection et l'étude du karst) et à la commission inventaire du Comité départemental de spéléologie du Doubs.

Gérard Chorvot, président du GIPEK a expliqué que cet inventaire constituait un outil utile et fiable pour les spéléologues. Mais aussi pour les professionnels en relation d'une manière ou d'une autre avec ces phénomènes karstiques, notamment lorsqu'ils y a réalisation d'aménagements routiers ou ferroviaires.

Ce travail sensibilise aussi à l'existence de sites à préserver. Donnant l'exemple, du gouffre de Chantrens (verticale de 90 m), il souhaite qu'on ne comble pas cet en-

aménagement routier. « J'y veillerais, soyez tranquille » lui a répondu le conseiller général, M. Chapelain.

Pour sa part, M. Longeot a indiqué que cet ouvrage constituait un travail précieux par les informations qu'il apporte et qui seront à prendre en compte lors de la réalisation de futurs aménagements.

Dans le même ordre d'idée, évoquant le dossier du grand canal, le député Jacquemin a expliqué qu'il y avait un travail à faire, au delà de cet inventaire « pour améliorer notre connaissance de la circulation des eaux ».

Gérard Chorvot, en réponse, s'est dit prêt à réaliser cette synthèse et à apporter sa pierre à la réflexion commune en faisant appel aux connaissances des clubs spéléos. Le président du GIPEK présentera d'ailleurs prochainement ses réflexions dans le cadre de la consultation. Il se dit opposé au projet du grand canal compte tenu notamment « des problèmes de résurgence dans les lits du Doubs ou à proximité qui subiraient des modifications ».



Une dizaine de clubs ont apporté leur pierre à l'édification du troisième tome de l'inventaire spéléologique du Doubs.

Photo d'archives Michel BRIGON

## Dans les profondeurs d'Ornans

Quand l'inventaire jette un regard sur les alentours d'Ornans. Exemple.

■ **Gouffre de la salle de la culture.** Dans le tome 3 de l'inventaire spéléo, on apprend que lors des travaux de terrassement du Centre d'animations et de loisirs, on a découvert « l'ouverture d'un vaste gouffre profond d'au moins 10 m et dont l'entrée en entonnoir faisait 20 m de diamètre. La salle de la culture est bâtie sur cet entonnoir ».

■ **Trou de la scierie Perrot.** « Non relocalisé et probablement rebouché. Ouvert en 1981 à proximité de la scierie, il

étroite donnant sur un puits de 9 m sans suite. »

■ **Grotte de Chauveroché.** L'ouvrage, s'il rappelle son exploration par le professeur Fournier au début du siècle dans les 300 premiers mètres, souligne que c'est en 1942 que M. Georges Goguy exploira avec quelques amis les galeries sèches et s'arrêta devant les bassins. Cette grotte constitue aujourd'hui la cinquième cavité du département par son développement (8.000 m env.)

Emmanuel BETHOUX

Nouvelles de la LIGUE

Congrès Spéléologique

Ligue spéléologique  
de  
Franche-Comté

1 rue du Neuf Septembre  
25450 MISEREY SALINES

# CONGRÈS RÉGIONAL DE SPÉLÉOLOGIE

les 12/13 octobre 1996

à Montrond le Château (Doubs).

*Ouverture du Congrès à la salle des fêtes le samedi 12 Octobre dès 10h00. Ouverture officielle à 11h00. Expos, montages vidéo et diapos, exposés, présentations de matériel, ventes de publications et de matériel spéléo. En soirée, repas du congrès.*

*Logement sur place ou à proximité.*

*Le dimanche 13, nombreuses possibilités de visites de cavités proches (équipement assuré), ou de balades karstiques.*

*Pour tous renseignements (exposants et visiteurs) contacter la ligue à l'adresse ci-dessus*